

FICHE TECHNIQUE PRODUIT

BIOSUPER Confort

BIOSUPER[®]
Confort

USAGE

Poudre asséchante et acidifiante pour sols et litières en bâtiments d'élevage
Neutralise l'ammoniac, l'humidité et assainit l'ambiance

PRESENTATION

BIOSUPER CONFORT est une poudre fine de couleur gris clair qui contient un complexe aromatique

CONDITIONNEMENT

Sacs en polyéthylène de 25 kg
Palettes perdues, format 110x130
50 sacs soit 1T250

DATE LIMITE D'UTILISATION OPTIMALE

24 mois à compter de la date de fabrication. La DLUO est indiquée sur les emballages.

STOCKAGE ET CONSERVATION

A température ambiante et à l'abri de l'humidité, refermer l'emballage après ouverture.
Eviter une exposition prolongée à la lumière Ne pas gerber les palettes les unes sur les autres.

COMPOSITION ET ACTIONS

Sulfate de calcium	Propriétés asséchantes et adoucissantes
Phosphate de calcium acide	Propriétés assainissantes et fixation de l'ammoniac
Complexe aromatique	Éloigne les insectes
Poudre végétale	Permet à la formule de ne pas coller

SPECIFICATIONS TYPES

Neutralise l'ammoniac	1g de Biosuper Confort neutralise environ 30mg de NH ₃
Assèche l'humidité des sols, litières et de l'air ambiant	Retient 122% de son poids en urine à 12h de contact (protocole adapté de la norme NFV 19 002)
Assainit	Acidifiant
Améliore l'ambiance	Contient des essences aromatiques
Éloigne les insectes	Contient un complexe aromatique gênant pour les insectes d'élevages (mouches et moustiques)

BOVINS - BREBIS - MOUTONS - CHÈVRES - CHIENS

Curage : sur sol nu : 300 g/m²

Stabulation, bergerie (sur litière souillée) :

1 kg/UGB/semaine (jusqu'à 2 kg en cas d'humidité)

Logettes ou caillebotis : fractionner les apports, après nettoyage, 100g/jour.

Parc à veaux : 150 g/m², 1 à 3 fois/semaine

Agnelage et vélage : 200 à 300 g/m²

Chenils : 200 g/m²/semaine

TRUIES - PORCS À L'ENGRAIS

Sur caillebotis et bétons : Epandre sur les zones humides ou raclées

engraissement : 200 g/m²/semaine

truies : 50 à 100 g/jour et par tête

Sur litières ou en plein air : Epandre 500 g/tête/semaine ou 300 à 500 g/niche/semaine

POULETS - DINDES - CANARDS - PINTADES - OIES - CANARDS GRAS - LAPINS

Entre deux bandes (vide sanitaire) : Sur sol nu : 300 à 500 g/m² suivant l'humidité du sol.

En cours de bande (présence des animaux) :

Sur litière souillée : 300 à 500 g/m²

Sur caillebotis : 100 g/m², 1 à 2 fois par semaine.

Prévention coups de chaleur : Sur litière : 500 g/m² le matin

Sur tapis d'évacuation ou fosses : 250 g/m² ou linéaire

CONSEILS D'UTILISATION

BIOSUPER CONFORT s'épand à la main ou à l'épandeur.

AU SOL AVANT LITIÈRE :

Il constitue une première barrière efficace contre la remontée de l'humidité dans la litière.

SUR LITIÈRE OU CAILLEBOTIS :

Il peut être utilisé en présence des animaux, sur zones souillées ou humides.

Appliquez BIOSUPER Confort sur litière, sur sol ou béton, après raclage.